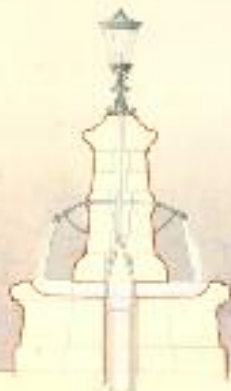


— PROJET DE FONTAINE PUBLIQUE —

— Elevation —

— Coupe —



Patrimoine graphique,
historique et contemporain

Du 18 septembre au 7 octobre 2010



vitry-sur-seine

PLACE DE LA GRANDE ROUSSE





sommaire

- Editorial PAGE 1
- Avant propos PAGE 3
- La diversité des documents graphiques PAGE 4
- Les cartes élaborées pour les besoins de l'administration fiscale PAGE 7
- Les documents liés à l'urbanisme PAGE 10
- Les documents en lien avec l'habitat PAGE 12
- Les équipements publics PAGE 16
- Les ouvrages d'art PAGE 18
- L'exploitation du sous-sol PAGE 19
- La représentation graphique et les nouvelles technologies PAGE 21

The background of the page is a detailed, sepia-toned historical map of Vitry-sur-Seine. The map shows a grid of streets, with various districts labeled with letters and numbers such as BO, CO, ES, BV, and IX. The map is oriented with North roughly at the top. The text is overlaid on the right side of the map.

Patrimoine graphique historique et contemporain

Vitry-sur-Seine est fière de son histoire. Les journées du patrimoine sont l'occasion de vous faire découvrir une partie des plans et cartes de 1787 à nos jours, conservés aux archives et des œuvres du fonds graphique municipal déposé au Mac-Val.

La diffusion de la culture est incontestablement un des points forts de la ville, engagée depuis 1969 dans la promotion de l'art contemporain dans la cité. Il nous a semblé intéressant et original de faire se croiser, dans une même exposition, dessins d'artistes et documents d'archives certes très techniques mais dont l'esthétisme nous invite peut-être à les regarder aussi comme des œuvres d'art.

Nous souhaitons que cette exposition permette aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir l'histoire de la ville pour mieux la comprendre et l'aimer.

Jean-Pierre Moineau
Adjoint au Maire



Klaus SCHULZ
1978 - n°2003.0.69
Aquarelle et dessin
à l'encre sur papier vélin.
Fonds graphique municipal



Avant-propos

Parmi les nombreux documents conservés aux archives municipales, figurent des cartes et plans riches d'enseignement pour l'histoire de la ville, tant du point de vue de son urbanisation que de son architecture. Elaborés pour la plupart, par les services administratifs dans le cadre d'un projet bien précis, leur contenu est plutôt technique et leur aspect parfois abstrait.

Outre ces fonds patrimoniaux, la Ville dispose également d'un fonds important de dessins d'artistes contemporains. En observant ces œuvres, il est frappant de voir que finalement, artistes, techniciens, géomètres ou architectes emploient des techniques et des supports similaires.

L'objectif de cette exposition, en proposant un regard croisé entre ces quelques documents d'archives et un choix d'œuvres artistiques, est une incitation à la découverte de deux fonds patrimoniaux peu connus.

La diversité des documents graphiques

Les cartes et plans conservés aux archives varient par leur aspect et leur contenu, selon les projets dans lesquels ils s'inscrivent (construction d'un édifice, aménagement d'une zone urbaine, d'un jardin...) mais aussi selon leur mode de représentation.

Typologie et normes de représentation

Un même projet peut contenir plusieurs types de dessins : un simple croquis, un dessin d'ensemble ou une vue technique ou esthétique d'un élément. Le type de représentation choisie participe aussi à la variété des documents graphiques. Le plan est une projection horizontale au sol d'un ensemble, tandis que l'élévation est une projection verticale d'une face d'un élément à représenter. La coupe est une figuration d'un bâtiment selon une section verticale.

La représentation par le dessin d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un paysage n'est pas une simple description de formes. L'objectif est de pouvoir être compris, d'où le respect de certaines règles conventionnelles : les forêts et les plans d'eau sont souvent symbolisées par des surfaces colorées, les limites d'un territoire sont matérialisées par des lignes.

Enfin, de façon générale, chaque document comporte une zone d'information appelée cartouche dans lequel sont inscrits le titre de l'élément représenté, l'échelle appliquée, le nom du dessinateur, le type de représentation et la date de réalisation. La rose des vents indiquant les points cardinaux est également représentée sur la plupart des documents.

Les techniques et les supports

Le traçage du dessin peut se faire à main levée il exprime alors, la vision première du projet.

Pour la phase définitive, le tracé se fait au crayon puis il est ensuite encre au moyen d'un tire-ligne, instrument qui permet de tracer à l'encre de chine ou à la gouache des traits rectilignes ou courbes d'épaisseur très précise. Différents traits peuvent être utilisés : fort-fin, plein ou interrompu, hachuré.

Les documents graphiques peuvent être dessinés sur du papier, ou sur du calque.

Dans de nombreux dossiers du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, figurent des plans reproduits sur du papier bleu. Il s'agit d'une reproduction à partir d'un calque, sur du papier-contact photosensible chimiquement traité donnant ce bleu soutenu ; on parle alors de « bleu de tirage ».

Depuis les années 1990, le dessin assisté par ordinateur (DAO) est de plus en plus utilisé. Des logiciels spécifiques permettent également des représentations en 3D des futurs projets. L'utilisation généralisée de l'ordinateur permet aujourd'hui d'obtenir un dessin numérique sur lequel différents éléments peuvent figurer et être imprimés sur papier.

Le tire-ligne est utilisé dans le dessin technique, le dessin d'architecture ainsi que dans toutes les disciplines artistiques nécessitant des traits rectilignes ou circulaires. Il a été remplacé notamment dans le domaine technique par le stylo à pointe tubulaire, à épaisseur de trait normalisé.

Techniciens et artistes

La réalisation des documents graphiques implique l'intervention de professionnels ayant à la fois un savoir-faire technique et des qualités artistiques. En effet, même si l'objectif principal est de traduire avant tout des caractéristiques techniques, les qualités artistiques de l'auteur contribuent à une mise en valeur du projet.

Le géomètre sollicité pour les projets d'aménagement urbain, d'implantation de zones industrielles, procède aux relevés métriques permettant d'établir une carte avec les détails du terrain représenté.

Les ingénieurs conçoivent et réalisent les ouvrages de construction et d'infrastructures urbaines (ponts, tunnels, bâtiments industriels etc...).

L'architecte participe à tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace et plus particulièrement dans l'édification de bâtiments de toute nature (public, privé, industriel, commercial, habitation). Son concours est obligatoire pour l'établissement de tout projet architectural. Il définit par des plans l'implantation des édifices, leur composition, leur organisation, leur volume et détermine le choix des matériaux.

Le dessinateur-paysagiste, quant à lui, transpose en dessin, en fonction de normes propres au métier, le projet d'aménagement des futurs espaces verts.

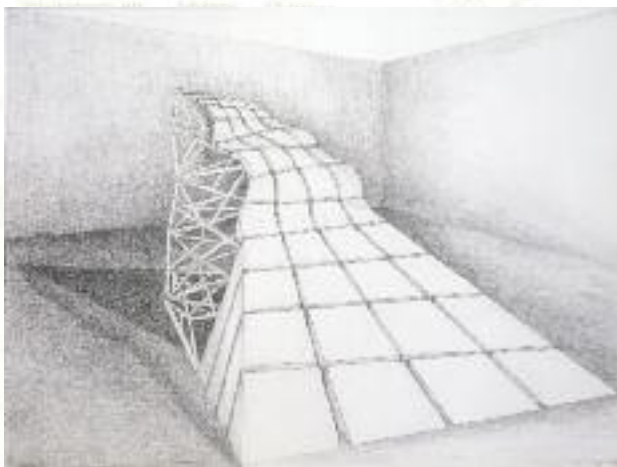
Imgard SIGG

« Tremplin II »,

1980 – n°2003.0.170

Dessin au crayon graphite
sur papier vélin

Fonds graphique municipal





Les cartes élaborées pour les besoins de l'administration fiscale

La propriété et l'exploitation des terres ont longtemps été la principale source de revenus des populations et la principale base pour fixer l'impôt. Au Moyen Âge et sous l'Ancien régime, les seigneurs (laïcs ou ecclésiastiques) utilisent des « terriers » pour identifier leurs biens et déterminer les impôts. Le cadastre Napoléonien leur succède.



Atlas terrier,
1787-1788, carte IX
Archives municipales

Atlas Terrier de la Seigneurie de Vitry, cartes IX et XVIII

1787-1788

Echelle de 18 pieds.

Il s'agit du plus ancien document cartographique conservé aux archives municipales. Le seigneur de Vitry a fait dresser ce terrier pour la perception de l'impôt. Il comporte 46 cartes, les listes des propriétaires et les descriptions des biens.

Les planches ont été dessinées à la plume et à l'encre de chine par un géomètre. Elles ont été coloriées à l'aquarelle. Leur échelle est en pieds. Avant la Révolution, chaque province avait son propre système de mesures. ⁽¹⁾

La carte IX représente une partie de l'ancien centre de Vitry, du bas de la rue Audigeois à l'église Saint-Germain. La carte XVIII quant à elle, donne un aperçu du Port-à-l'anglais. Une différence d'échelle existe entre les deux planches. En effet, la zone du Port à l'Anglais étant à cette époque peu construite, elle est représentée avec une échelle plus grande.

⁽¹⁾ En Ile-de-France, c'est la perche (5, 832 m) subdivisée en 18 pieds (0,324 m) qui est employée.

Ce n'est qu'en 1793 que le mètre est généralisé à l'ensemble du territoire.

Sur toutes les cartes de ce « terrier », la fleur de lys, symbole de la royauté, qui indiquait la direction du nord, a été effacée.

Le cadastre. Plans d'assemblage, zones nord et sud de Vitry

1942

Echelle 1/5000

A la Révolution, afin d'établir un impôt plus équitable entre les propriétaires fonciers, la contribution foncière est instaurée en 1791. Il est alors décidé d'établir, pour chaque commune, un plan matérialisant toutes les parcelles de terrain. Ce long travail débute sous Napoléon I^{er} en 1807, d'où le terme de cadastre napoléonien, et ne s'achève qu'au milieu du XIX^e siècle.

Les communes sont divisées en sections cotées par une lettre et chaque parcelle porte un numéro. Cette référence alphanumérique permet à l'administration de connaître les noms des propriétaires et leurs biens.

Les archives de Vitry conservent les cadastres de 1812, 1838 et celui de 1942 au travers desquels il est possible de retracer l'évolution parcellaire de la Ville. Ainsi, en 1812 Vitry était divisée en 6 sections, en 1838, elle en compte 9 puis, en 1942, 80 sections sont définies.

Plan d'assemblage,
partie sud de Vitry, 1942
Archives municipales



Les documents liés à l'urbanisme

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle Vitry conserve un caractère rural (moins de 8000 habitants en 1891), sa forte urbanisation à partir de 1910 (plus de 15 000 habitants en 1911), est en lien direct avec le développement du chemin de fer et l'essor de l'industrie au début du XX^e siècle. Il faut maîtriser cette ville en pleine expansion qui attire une main d'œuvre importante, donc de nouveaux habitants.

Le Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension communal

1927

Echelle 1/5000



Plan d'aménagement,
d'embellissement et
d'extension communal, 1927
Archives municipales

Les lois du 14 mars 1919 et du 19 juillet 1924, imposent aux communes de plus de 10 000 habitants l'élaboration d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Celui de Vitry est approuvé en 1930. Ce document permet de déterminer et de réglementer les différentes zones urbaines ou à urbaniser, les zones agricoles, les espaces verts. Modifié à plusieurs reprises, il reste en vigueur jusqu'à l'approbation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en 1973 puis est remplacé en 2005 par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Réalisé par le service des Ponts et Chaussées et les services municipaux, ce plan gravé puis imprimé sur papier, est une représentation graphique des projets d'aménagement de la ville. Les opérations de voirie sont représentées en jaune, les zones réservées aux espaces verts sont en vert, la zone industrielle est en bleu.

A chaque opération matérialisée par un numéro correspond un plan d'alignement établi pour l'élargissement des voies.

Pierre BURAGLIO

« Un château sur la rive du lac », 1990-1991- n°2003.0.82

Pastel gras sur papier calque, collage

Fonds graphique municipal



Les plans d'alignement de la rue de la Petite Faucille

1822 et 1939

Echelle 1/200

L'objectif d'un plan d'alignement est de procéder aux élargissements et aux redressements des voies communales. Il détermine la limite entre la voie publique et les propriétés riveraines. Les différentes implantations de constructions sont faites en fonction de règles urbanistiques en conformité avec les principes de salubrité en vigueur.

Le document de 1822 réalisé par un géomètre est un dessin tracé à l'encre de chine, la couleur a été appliquée par un lavis (couleur diluée), les noms des rues sont écrits à la plume.

Celui de 1939 est une simple reproduction.

Lors des travaux de rénovation du centre ville menés entre 1960 et 1970, le tracé de nombreuses rue de ce quartier a été modifié et certaines ont disparu, c'est le cas de la rue de la petite Faucille. Aujourd'hui, une allée de la Dalle Robespierre porte ce nom.



Plan d'alignement de la rue de la Petite faucille, 1822
Archives municipales

Les documents en lien avec l'habitat

Le caractère de l'habitat a énormément évolué à Vitry. L'industrialisation de la ville à partir de 1914 entraîne un essor de la population ouvrière qu'il faut loger. Favorisé par la loi Loucheur, l'habitat individuel souvent inorganisé, se développe pendant la période de l'entre-deux-guerres. Puis, dans le contexte de la Reconstruction et de la crise du logement de 1950-1960, arrive le temps des grands ensembles.

Projet de construction d'un pavillon rue Louise Aglaé Cretté

1911

Echelle 0.02 cm par mètre

Ce bleu de tirage provient d'un dossier de demande d'autorisation de construire.

La loi du 15 février 1902 institue les autorisations de construire qui doivent être conformes au règlement sanitaire municipal. Celui de Vitry est adopté en 1907. Désormais, l'architecte communal doit vérifier que toute demande de construction respecte les principes édictés par ce règlement. Le Maire délivre ensuite l'autorisation de construire.

Le document comporte une élévation d'un pavillon et des plans en coupe des différents étages.

Projet de construction
d'un pavillon rue Louise
Aglaé Cretté, 1911
Archives municipales



Plan de lotissement au lieu-dit les aulnaies

1921

Echelle 0.001 m par mètre

Ce plan imprimé est un projet de lotissement du secteur formé par l'angle des avenues Paul Vaillant-Couturier et Jean Jaurès. La zone comprise entre la place du marché et la place Gabriel Péri ne comportait alors aucune construction. Le lotissement consiste en un morcellement d'une propriété foncière en lots afin de construire des habitations. L'absence d'une véritable réglementation jusqu'en 1924 avait permis à des lotisseurs sans scrupules de vendre des lots impropres à la construction, conduisant au scandale des mal-lotis. Entre la fin du XIX^e siècle et 1928, de nombreux lotissements seront créés à Vitry notamment autour de la gare, dans l'ancien parc et la ferme du château, et sur le Coteau.

Plan masse du Grand Ensemble 4

1959

Echelle 1/2000^e

En 1957, pour faire face à la crise du logement, le Ministère de la Reconstruction et du Logement décide de la création de 11 Grands Ensembles autour de Paris. Le Grand Ensemble n°4, G.E.4, est localisé à Vitry, il comprend un programme de 8500 logements. A l'époque, par le confort qu'apportent ces nouveaux logements (salle de bain, chauffage central...), le Grand Ensemble constitue une réelle amélioration des conditions de vie pour leurs occupants.

Ce plan masse réalisé par l'architecte Mario Capra (1924-1971) est un tirage papier. Ce document montre l'emprise au sol des futures constructions, et représente les volumes en vue de dessus. Sur ce plan sont représentés les ensembles ouest et est, dont la cité Balzac. Dans la réalité, l'édification des bâtiments sera un peu différente du projet initial.



Plan masse du
Grand Ensemble n°4, 1959
Archives municipales

Les équipements publics

L'expansion de Vitry amène les pouvoirs publics à doter la ville de plusieurs équipements au service des habitants.

Projet de restauration et de modification de la mairie (5^e feuille)

1886

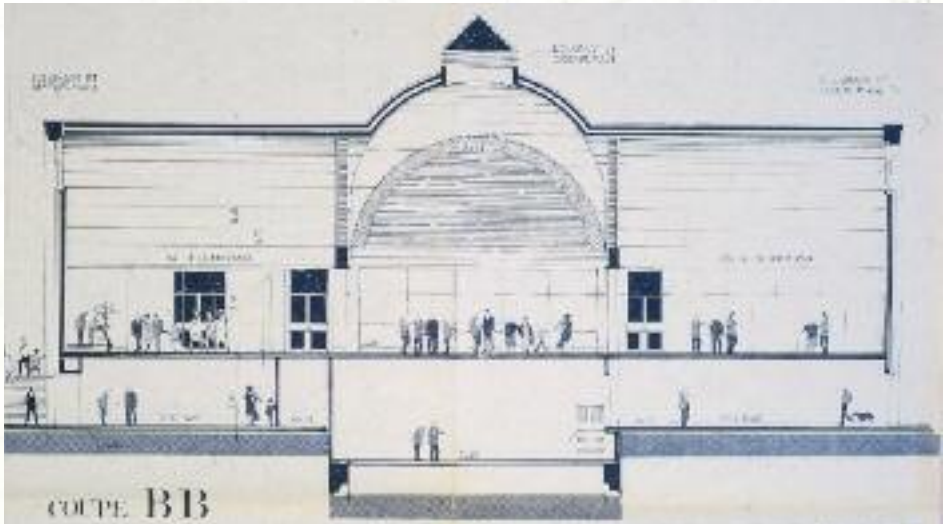
Echelle 0.02 mètre par mètre

Cette élévation de la façade a été dessinée sur un calque par l'architecte municipal L. Bernard qui représente ainsi l'aspect futur du bâtiment.

Acheté en 1853 par la municipalité pour devenir la nouvelle maison communale, cet hôtel particulier de style classique est remanié à deux reprises en 1886 et en 1920. En 1886, le toit est transformé en terrasse et la partie droite augmentée d'un étage sous comble et orné d'un fronton triangulaire avec horloge.

Elle a été déplacée de 19 m en 1986 lors des travaux d'élargissement de la nationale 305. Elle abrite aujourd'hui la maison de la jeunesse.

Hôtel de ville, avant projet sommaire, coupes sur les salles civiques, 1981
Archives municipales





Ernest Pignon- Ernest
Projet pour l'hôtel de Ville
de Vitry (salle des mariages) ,
1983 - n° 2003.0.238
Dessin au crayon graphite,
gouache sur papier vélin,
plexiglas
Fonds graphique municipal

Hôtel de ville, avant projet sommaire, coupes sur les salles civiques

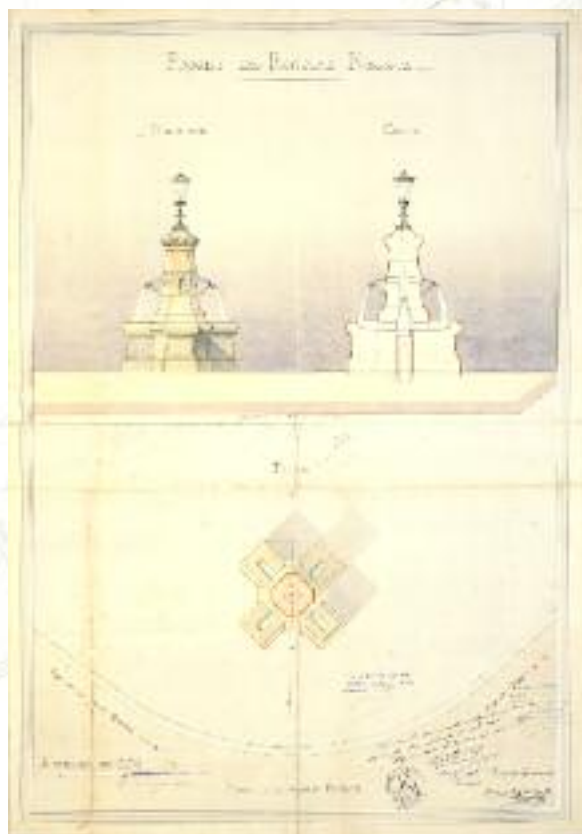
1981

Echelle 1/100°

Cet avant projet sommaire, réalisé par l'architecte François Girard et imprimé d'après un tirage informatique, provient d'un ensemble de plans destiné à donner une idée globale de la future construction. La coupe permet de présenter l'intérieur de l'édifice.

L'ancienne mairie devenue trop petite, l'édification d'un nouveau bâtiment est souhaité dès les années 1960. François Girard est chargé en 1978 de préparer un projet en concertation avec les élus et le personnel communal. La pose de la première pierre a eu lieu le 28 mai 1983. Le bâtiment a été inauguré le 30 novembre 1985.

Le bâtiment intègre de nombreuses œuvres réalisées par des artistes contemporains : Vitraux de Valério Adami, peinture de Ladislav Kijno, sculpture d'Ernest Pignon-Ernest...



**Projet de fontaine
publique, 1899**
Archives municipales

Projet de fontaine publique 1899

Echelle 0.05 mètre par mètre

Ce dessin, réalisé à la plume et à l'aquarelle par Jules Claude architecte communal, représente un projet de fontaine devant être installée au bas de la rue Audigeois.

Après le percement de l'avenue Carnot (actuelle avenue du général Leclerc) en plein cœur de l'ancien centre ville, la grande fontaine gênait la circulation. La municipalité décide d'en faire édifier une nouvelle alimentée en eau de source et en eau provenant de la Seine, d'où la présence de bacs différents permettant de choisir son eau. Les réservoirs au pied de la fontaine servent d'abreuvoirs pour les chevaux. A cette époque seulement 19% des Vitriots bénéficient de l'eau courante, le reste de la population s'approvisionne aux fontaines installées dans les rues.

Groupe scolaire
Paul-Armangot,
projet d'aménagement
des espaces verts, 1961
Archives municipales



Groupe scolaire Paul Armangot, projet d'aménagement des espaces verts

1961

Echelle 0.005 mètre par mètre

Dessiné sur un calque par les paysagistes Fleury et Gaillard, ce projet d'espace vert est destiné au groupe scolaire Paul-Armangot, dénommé aujourd'hui Paul Langevin.

Conformément aux politiques publiques de l'époque et soucieuse du cadre de vie des habitants, Vitry tente d'intégrer la nature au sein même de la ville. Les plans réalisés par les paysagistes sont soumis à des représentations conventionnelles. Les arbres, les buissons, les massifs ont chacun leur symbole.



Imgard SIGG

« Façade sud »,

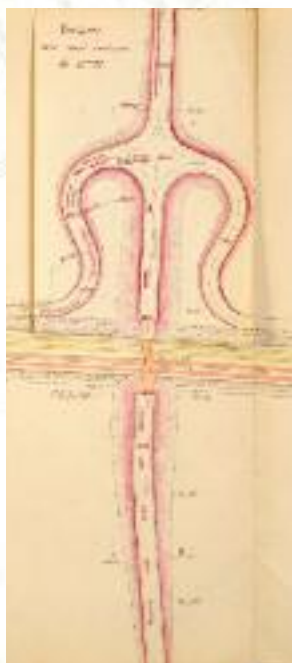
1980 - n° 2003.0.169

Dessin au crayon graphite
sur papier vélin

Fonds graphique municipal

Les ouvrages d'art

En 1839 la ligne de chemin de fer Paris-Orléans est ouverte mais les trains ne font que traverser Vitry. Une première gare est construite en plein champs en 1862. Ce n'est qu'en 1905 que la gare actuelle est inaugurée favorisant le développement d'un deuxième centre ville. Le quartier de la gare dispose de sa propre liaison avec Paris en 1901 grâce à la ligne de tramway menant jusqu'à la place de la Concorde. Sa prolongation, suite à la construction du pont de chemin de fer en 1904, permet d'aller de la gare jusqu'à la place de l'église, reliant ainsi les deux centres.



Chemin de fer de Paris à Orléans,

établissement d'une passerelle pour piétons et d'un pont supérieur.

Plan d'ensemble et élévation, plan et coupe.

1909

Echelles 0,001 et 0.005 mètre par mètre

L'ingénieur en chef de la Voie et des Travaux de la Cie du Paris Orléans présente ici, à la demande de la municipalité, un projet de construction du pont Mazagran dénommé après la guerre le pont des Fusillés et une passerelle pour piétons.

Le plan d'ensemble comporte une « variante » c'est-à-dire une version légèrement différente du modèle présentée par un système de feuillet mobile que l'on peut soulever. Sur le second plan, l'ingénieur représente l'élévation et une coupe de l'ouvrage.

Chemin de fer de Paris à Orléans, établissement d'une passerelle pour piétons et d'un pont supérieur.

Plan d'ensemble, 1909

Archives municipales

L'exploitation du sous sol

L'extraction de calcaire en sous-sol débute vers 1830. Des carrières sont creusées au nord de la ville, de Villejuif jusqu'au bord du plateau, ainsi qu'aux alentours du quartier du Fort. Leur exploitation a été abandonnée car fragilisées par les infiltrations d'eaux elles présentent un danger d'effondrement du sol.

Plan d'une carrière de pierre à bâtir appartenant à Mme Legathe

1893

Echelle 2 mm pour 1 mètre

Ce dessin réalisé par un ingénieur-géomètre, a été tracé à la plume et colorisé à l'aquarelle. Il représente trois niveaux d'exploitation d'une carrière d'où est extraite la pierre à bâtir. La localisation de cette carrière correspond au secteur compris entre la rue Jules Lagaisse et le boulevard de Stalingrad.

Les noms des propriétaires des parcelles en surface figurent sur le plan. En effet, les maîtres carriers avaient obligation, avant d'exploiter le sous sol, de passer des contrats (baux de masse) avec chaque propriétaire.

Plan de la carrière
de pierre à bâtir appartenant
à Mme Legathe, 1893
Archives municipales





Plan de la champignonnière Xavier Carrara

1895

0.002 mètre par mètre

Pour ce document dessiné à la plume et aquarellé, les ingénieurs géomètres représentent une champignonnière sous le secteur de la rue Jules Lagaisse et le boulevard Stalingrad.

L'inondation des galeries provoquée par les infiltrations d'eaux met fin à l'exploitation des carrières. Les carrières qui subsistent sont utilisées pour la culture des champignons de Paris. L'obscurité, les conditions de température et d'hygrométrie constantes étant propices à cette culture.

La représentation graphique et les nouvelles technologies

L'utilisation de l'ordinateur dans le domaine de la représentation du territoire a profondément modifié les pratiques professionnelles. Ainsi, le développement des systèmes d'informations géographiques (SIG) permet d'obtenir des représentations cartographiques au format numérique.

Le SIG

Un SIG est un système informatique qui permet à partir de plusieurs sources d'organiser, de gérer, d'analyser, de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement, contribuant ainsi à la gestion de l'espace.

Le SIG s'établit d'après un référentiel spatial, généralement le cadastre ou une carte IGN, qui numérisé, est utilisé comme un canevas. Sur ce fond, peuvent être superposées, en fonction des besoins, les représentations graphiques des différents éléments du sol et du sous-sol (courbes de niveaux, réseaux d'électricité, de gaz, des eaux, des télécommunications, éclairage public, mobilier urbain...).

LE SIG est donc un atout majeur dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la gestion des réseaux.

Marie-jeanne HOFFNER,
« Vitry / Buenos-Aires », 2007,
n° 2008.263 (4)

Dessin superposé sur une
photographie d'architecture
de Buenos-Aires
Fonds graphique municipal





Réalisation :

Service archives – documentation

Graphisme, maquette, photos,

secrétariat de rédaction :

Direction de la communication

Remerciements :

Catherine Viollet conseillère culturelle

Jean Pierre Lemesle conseiller culturel



K. 71.

5982